

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Service Réglementation et Contrôle
des Transports et des Véhicules

Clermont-Ferrand, le 28 mai 2018

Affaire suivie par : Mickaël RAYBAUD
Pôle Contrôle et Réglementation Secteur Ouest
Tél. : 04 70 35 13 38
Courriel :mickael.raybaud@developpement-durable.gouv.fr

OBJET : Contrôle de votre entreprise en date du 23 avril 2018

Monsieur,

Le contrôle effectué au sein de votre entreprise par M. Mickaël RAYBAUD, contrôleur des transports terrestres, le 23/04/2018 dans le cadre du contrôle relatif aux réglementations applicables aux transports routiers, est désormais clos.

Aucune infraction n'a été constatée à l'occasion de ce contrôle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La chef du pôle contrôle
et réglementation secteur Ouest,



Estelle POUTOU

Madame la responsable légal

**Société DEMELOC
ZA de Toulon sur Allier**